

Programme de travail commun 2009-2010
des partenaires sociaux européens

Etude conjointe sur la restructuration
de la phase finale de l'U.E.

Luxembourg

Résumé de la réunion qui s'est tenue à
Luxembourg le 22 septembre 2009

ARITAKE-WILD
Janvier 2010



Un projet des partenaires sociaux européens, avec le soutien financier de la Commission européenne

Programme de travail commun 2009-2010
des partenaires sociaux européens

Etude conjointe sur la restructuration
de la phase finale de l'U.E.
Luxembourg

Résumé de la réunion qui s'est tenue à
Luxembourg le 22 septembre 2009

Introduction

Le vingt-quatrième séminaire du projet commun des partenaires sociaux européens, l'« Etude conjointe sur la restructuration de l'U.E. » s'est tenu à Luxembourg le 22 septembre 2009. Les partenaires sociaux luxembourgeois, des partenaires sociaux européens et des experts y ont assisté – voir annexe une pour la liste des participants.

Le coordinateur du projet, Alan Wild, a ouvert la réunion en décrivant l'origine du projet dans le contexte des précédents programmes de travail des partenaires sociaux et le travail déjà réalisé au niveau de la restructuration des 23 Etats membres. Il a expliqué que la phase actuelle du projet faciliterait l'analyse de la restructuration dans chacun des Etats membres de l'U.E.

Maria Helena André (ETUC) et Stephen D'Haeseleer (BUSINESSEUROPE) ont souligné l'importance d'un débat efficace et ouvert qui apportera une contribution de haute qualité à l'ensemble du projet depuis le Luxembourg. La discussion sur la nature et l'efficacité des mesures anticrise récemment lancées sera particulièrement intéressante.

Dossier national luxembourgeois – section un

L'expert du projet pour le Luxembourg, Anna Kwiatkiewicz, a présenté la première section du dossier national luxembourgeois – « Une analyse macroéconomique de la restructuration au Luxembourg » (voir annexe trois pour les slides). Au terme de la présentation, celle-ci a posé les questions suivantes aux partenaires sociaux luxembourgeois.

- ✧ Une caractéristique distinctive du marché du travail luxembourgeois est le faible taux de participation des femmes. Est-ce un problème important pour les partenaires sociaux et que faut-il faire ?
- ✧ Le chômage chez les jeunes semble constituer un problème. Quelles sont les solutions envisagées ?
- ✧ Les travailleurs transfrontaliers ont joué un rôle capital en tant que stabilisateurs économiques en période de difficulté économique. Il semble également qu'ils aient pallié les besoins en travailleurs qualifiés lorsque les qualifications des Luxembourgeois ne répondaient pas aux exigences des employeurs. Les partenaires sociaux ont-ils des commentaires à faire concernant le rôle joué par *frontaliers* ?

- ✧ Il semblerait que la combinaison des salaires et bénéfices d'entreprises fortement imposés et des dépenses gouvernementales élevées exposerait les finances publiques à des changements instables. Quel est l'avis des partenaires sociaux sur ce point ?
- ✧ Dans quelle mesure la crise financière refaçonnera-t-elle l'économie luxembourgeoise et dans quelle direction ?

A la suite de la présentation, les remarques résumées ci-dessous ont été émises par les participants afin d'expliquer plus en détail le contexte dans lequel le rapport a été établi, d'ajouter de nouvelles informations et de contribuer à l'élaboration de conclusions en vue de participer au contenu du dossier national final.

- ✧ Le Luxembourg possède une économie de bas et de hauts salaires dominée par de petites entreprises. Il est dès lors important que le secteur des petites entreprises soit dynamique et efficace. Ceci est confirmé par les données du rapport.
- ✧ L'un des problèmes identifiés dans le dossier concerne les systèmes d'éducation et la formation à long terme. Ceci a également été reconnu par les partenaires sociaux et le gouvernement luxembourgeois et de nouvelles initiatives ont été lancées.
- ✧ Les frontaliers sont importants pour l'économie dans la mesure où ils compensent les pénuries générales de travailleurs sur le marché et pourvoient à des postes nécessitant des aptitudes particulières. Ils apportent en outre un élément de flexibilité sur un marché de l'emploi où les participants nationaux ont tendance à beaucoup apprécier la sécurité de l'emploi et un emploi à vie dans une seule et même organisation. Un autre participant a laissé entendre que, même si une carrière réalisée chez un seul employeur constituait historiquement la norme et restait une préférence aujourd'hui encore, elle s'avérait de moins en moins commune dans la réalité.
- ✧ Le taux de chômage relativement élevé chez les jeunes Luxembourgeois peut s'expliquer par leur tendance à ne pas entrer sur le marché de l'emploi immédiatement après la fin de leurs études formelles parce qu'ils préfèrent s'accorder une pause. Les travailleurs transfrontaliers ont tendance à entrer plus tôt sur le marché du travail et sont donc les premiers à se voir attribuer les postes à pourvoir. L'intégration rapide des jeunes sur le marché de l'emploi à leur sortie de l'école ou de l'université est une priorité et des mesures seront prochainement introduites en ce sens.
- ✧ De nombreux directeurs des ressources humaines au Luxembourg ne sont pas luxembourgeois et sont dès lors plus disposés à recruter des non-Luxembourgeois.
- ✧ Le taux d'emploi des Luxembourgeoises est faible par rapport aux normes européennes, mais il semblerait qu'aujourd'hui, ce taux ait clairement tendance à augmenter de manière significative auprès des générations plus jeunes si l'on tient compte du fait que le Luxembourg part d'une base peu élevée. Un autre participant a laissé entendre que les femmes avaient encore des difficultés à

atteindre des postes supérieurs dans le secteur bancaire qui reste fortement dominé par les hommes et que de nouveaux efforts devaient être déployés en vue de lutter contre la différence de salaire entre hommes et femmes. Deux autres éléments sont essentiels en ce qui concerne l'emploi des femmes. Premièrement, l'augmentation du nombre de divorces stimule la croissance du taux d'emploi des femmes. Deuxièmement, la relative absence d'options pour le travail à temps partiel réduit les opportunités pour les femmes de concilier un travail et d'autres responsabilités.

Dossier national luxembourgeois – section deux

Anna Kwiatkiewicz a présenté la deuxième partie du dossier luxembourgeois « Le rôle des partenaires sociaux dans la restructuration » (voir annexe trois pour les slides). Les partenaires sociaux ont été invités à réfléchir aux questions suivantes.

- ✧ Le modèle de gestion du changement luxembourgeois a bien fonctionné dans le passé. Dans quelle mesure son succès repose-t-il sur la santé économique et quels éléments pourraient être exportés vers des pays qui connaissent un succès financier moins important ?
- ✧ Le système luxembourgeois de détermination de la politique d'emploi repose avant tout sur le tripartisme. Dans quelle mesure le tripartisme contribue-t-il de manière essentielle à son succès et dans quelle mesure limite-t-il l'autonomie des partenaires sociaux ?
- ✧ Dans quelle mesure l'Observatoire des Relations professionnelles et de l'Emploi parvient-il à anticiper les futurs changements sur le marché du travail ?
- ✧ Il a été avancé que la crise offrait à l'économie luxembourgeoise une chance de se réinventer. Quel rôle les partenaires sociaux joueront-ils dans la réflexion à venir ?
- ✧ Le pays a récemment mis en œuvre un certain nombre de mesures anticrise. D'après les partenaires sociaux, quelles sont celles qui ont rencontré le plus de succès et le moins de succès ?

A la suite de la présentation, et de la même manière que pour la discussion de la section ci-dessus, les remarques résumées ci-dessous ont été émises par les participants au séminaire.

- ✧ Cette section du rapport traite d'un sujet extrêmement complexe, toutefois, des petits changements doivent être opérés et des données corrigées à certains niveaux. Les participants ont accepté de transmettre ces changements et ces corrections à l'expert pour que celui-ci les intègre dans le rapport final.
- ✧ L'approche de restructuration luxembourgeoise a été développée dans les années 1970 et affinée au fil du temps jusqu'à atteindre son stade actuel d'évolution. Une série de nouvelles initiatives ont été lancées récemment dans le cadre des mesures anticrise mises en œuvre par le pays.
- ✧ L'un des avantages majeurs du pays réside dans sa capacité financière à mettre en œuvre des mesures politiques de soutien.

- ✧ Récemment, des mesures de « chômage partiel » ont été très régulièrement appliquées et ont permis de préserver les emplois dans des entreprises en difficulté économique. Le succès de cette mesure s'explique notamment par le niveau élevé de soutien du revenu correspondant à 80 % des salaires antérieurs ou à 90 % si les activités de formation sont poursuivies. Pour les personnes frappées d'une incapacité de travail partielle, le remplacement du salaire peut être de 100 %. Un autre participant a souligné que même si les mesures de remplacement du salaire étaient généreuses, les travailleurs préféreraient nettement travailler à plein temps en gagnant 100 % de leur salaire.
- ✧ Les tentatives en vue d'augmenter la fréquence du recours au travail à temps partiel volontaire durant la crise ont rencontré moins de succès. Ceci s'explique en grande partie par la relative générosité des mesures de chômage partiel.
- ✧ Les « observatoires » créés il y a deux à trois ans ont réussi à instaurer un forum de discussion régulier et à créer une entente commune concernant les changements en cours sur le marché du travail et le développement dans une structure tripartite.
- ✧ A bien des égards, le système tripartite fonctionne très bien et, même si à certains moments il ne répond pas aux aspirations de l'une ou l'autre partie, il s'est avéré une approche solide. De plus, la société luxembourgeoise élargie est généralement bien disposée à accepter des solutions politiques développées dans la structure tripartite. Rien ne prouve que ce serait le cas dans un pays plus grand ou dans un pays où l'environnement des relations entre employeur et travailleurs serait davantage contradictoire ;
- ✧ Le rapport laisse à penser que dans un environnement avec indexation de salaire, les négociations salariales sont moins importantes dans le système de relations entre employeur et travailleurs. Il a néanmoins été suggéré que les négociations salariales restent une question capitale pour les partenaires sociaux. Cette section du rapport pourrait être révisée ;
- ✧ Même si le système luxembourgeois est fondamentalement axé sur le tripartisme, il a été souligné que le dialogue social bipartite était primordial au niveau de l'entreprise.

Travail commun des partenaires sociaux européens portant sur la restructuration

Des représentants des partenaires sociaux européens ont présenté leur récent travail réalisé dans le domaine de la restructuration (voir annexe quatre pour les slides).

Etude de cas un – Husky

L'étude de cas Husky sera décrite entièrement dans le dossier national.

Etude de cas deux Montage Schweisstechnik Engineering GmbH

L'étude de cas Montage Schweisstechnik sera décrite entièrement dans le dossier national.

Résumé

A la suite des présentations, de la discussion et des études de cas, les partenaires sociaux européens ont fait part des observations générales suivantes.

D'après Steven D'Haeseleer (BUSINESSEUROPE), il ressort clairement du rapport et de la discussion que le Luxembourg est un pays riche qui a réussi à évoluer et à s'adapter au fil du temps. Toutefois, la discussion aurait dû inclure un point de vue davantage tourné vers l'avenir concernant la structure d'une économie dominée par les services financiers lors de l'après-crise. Le rôle adopté par l'Etat dans le cadre de la future réglementation et du futur contrôle du secteur financier constitue une question capitale qui influencera l'avenir. Le monde de l'après-crise devra faire face à des changements structurels ainsi qu'à des problèmes de vieillissement, d'augmentation des taux de participation sur le marché du travail et d'amélioration de la productivité. Concernant le problème spécifique de la restructuration, on remarque que dans les plus petits pays, les relations personnelles et la confiance entre les interlocuteurs-clés sont primordiales. La différence entre le Luxembourg et d'autres petits pays réside dans le nombre élevé d'institutions sur le marché de l'emploi et le rôle marqué pour le tripartisme. D'un point de vue extérieur, il semblerait qu'il soit possible de rationaliser les institutions du marché du travail. Finalement, il est évident que les pays aux finances saines disposent de capacités nettement plus élevées que ceux dont les finances publiques bénéficient d'assises moins solides.

Liliane Volozinskis (UEAPME) a été impressionnée par le degré de confiance et de respect mutuels affiché au sein du partenariat social luxembourgeois. Elle a toutefois également réfléchi au relatif manque de discussion à propos des défis à venir. Le niveau d'efficacité élevé des petites entreprises luxembourgeoises par rapport à celui des autres pays européens est un point qu'elle souhaiterait davantage comprendre. Elle a par ailleurs salué la présentation de l'étude de cas de la petite entreprise Schweissttechnik.

Valeria Ronzitti (CEEP) a déclaré que la capacité des partenaires sociaux à traiter l'ensemble des points du programme du séminaire en une seule journée reflétait une approche mûre et organisée du dialogue social. Elle a néanmoins cherché à savoir pourquoi l'anticipation du changement ne faisait apparemment pas l'objet de toutes les attentions. L'une des particularités de l'économie luxembourgeoise est la proportion de Luxembourgeois employés au sein de l'administration publique. Valeria Ronzitti a cherché à savoir si cette situation pouvait se maintenir si l'on tient compte du futur monde des finances publiques et de la tendance croissante aux réformes et à la modernisation des administrations publiques centrales.

Maria Helena André (ETUC) a approuvé de nombreux points soulevés par les autres partenaires sociaux. Elle a également suggéré que malgré la preuve évidente d'un passé couronné de succès, le pays et les partenaires sociaux avaient encore d'importants défis à relever. Elle a expliqué qu'elle aurait aimé en savoir davantage sur le rôle du dialogue social bipartite et le rôle joué par les partenaires sociaux dans la restructuration en petites et microentreprises. Les partenaires sociaux avaient laissé entendre que les thèmes de l'éducation et de la formation continue ainsi que de l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi à leur sortie de l'école ou de l'université étaient actuellement étudiés. Maria Helena André aurait voulu en savoir davantage à ce sujet. Elle a en outre cherché à savoir dans quelle mesure le rôle joué par les frontaliers influencerait le changement démographique. Elle a également demandé ce qu'il en était du traitement des frontaliers compte tenu de leur rôle en tant

que stabilisateurs du marché du travail. Elle a indiqué que les syndicats avaient des expériences intéressantes à partager via leurs Conseils syndicaux interrégionaux. Elle a laissé entendre que le Luxembourg, mais aussi l'ensemble des pays européens se concentraient énormément sur l'élaboration de mesures anticrise novatrices alors qu'il faudrait se pencher davantage sur les conséquences de la crise sur les économies européennes.

A l'issue de la réunion, les partenaires sociaux ont été remerciés de leur participation et de leur implication positive dans le processus.

ANNEXES

1. Liste des participants au séminaire ;
2. Programme du séminaire ;
3. « Une analyse macroéconomique de la restructuration au Luxembourg » et « Le rôle des partenaires sociaux dans la restructuration » - présentation de l'expert pays ;
4. « Travail commun des partenaires sociaux européens portant sur la restructuration » – présentation par les partenaires sociaux européens ;
5. Etude de cas un – Husky ;
6. Etude de cas deux – Montage Schweissttechnik



Annexe 2: Programme Séminaire national restructurations Luxembourg 22 Sept 2009

22 September		
0900 – 0915	Introduction to the project	Expert coordinator
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Expectations from the national seminar ➤ Expectations from the country dossier 	EU social partners (BUSINESSEUROPE on behalf of employers, ETUC on behalf of trade unions)
0915 – 1000	Presentation of the national report sections on macroeconomic background and the nature and extent of restructuring.	Anna Kwiatkiewicz (Country Expert)
1000 – 1030	Plenary discussion “To what extent do the national social partners have a shared understanding of the main restructuring challenges they face?”	Facilitated plenary discussion
1030 – 1045	BREAK	
1045 – 1130	Presentation of the national report section on the role of the social partners in restructuring in Luxembourg at national, sectoral and enterprise levels.	Anna Kwiatkiewicz (Country Expert)
1130 – 1200	Plenary discussion to explore and add to this section of the report, identifying good and innovative practices and why they work.	Facilitated plenary discussion
1200 – 1230	Presentation of the outcomes of the European social dialogue relevant to restructuring.	European social partners’ presentation
	Discussion	Plenary
1230 – 1400	LUNCH	
1400 – 1445	Case study one HUSKY INJECTION MOLDING SYSTEMS S.A. and discussion	Case study presenters and participants
1445 – 1530	Case study two TARKETT GDL S.A. and discussion (CANCELLED)	Case study presenters and participants
1530 – 1545	BREAK	
1545 – 1630	Case study three MONTAGE SCHWEISSTECHNIK ENGINEERING GmbH and discussion	Case study presenters and participants
1630 – 1715	Summary discussion, identifying the strengths and weaknesses of overall social partner activity in the area of restructuring covering both macro and micro interventions	Expert coordinator and participants
1715 – 1730	European level social partner reflections on the discussion and close of the seminar	Expert coordinator and EU level social partners